



EDITO

2009 devrait être une année riche en challenges et adaptations pour nos activités, nos clients et nos partenaires.

Nous espérons que les mesures mises en place par les services de l'Etat, les partenaires économiques avec le soutien des compagnies consulaires vous permettront de faire face à une conjoncture difficile et peut être de saisir de nouvelles opportunités.

C'est dans ces moments que l'on doit se focaliser sur l'essentiel et resserrer nos liens.

Aussi n'hésitez pas à nous contacter ! Les conseillers des CCI du Département de la Charente sont là pour vous orienter vers les meilleures solutions en fonction de votre situation et de vos besoins aussi bien au niveau financier qu'en appui à votre activité.

Dans ce contexte national et international, nous nous mobilisons en cette nouvelle année pour accompagner vos efforts de compétitivité, vous qui faites l'Economie de notre Département.

Michel SALÉ
Président de la Commission Industrie



SITES INTERNET A CONSULTER

www.oseo.fr

www.mediateurducredit.fr

www.prefecture-charente.fr

BREVES

[Bourse-des-dechets.fr](http://www.bourse-des-dechets.fr)

Parce que les déchets des uns sont souvent la matière première des autres, [bourse-des-dechets.fr](http://www.bourse-des-dechets.fr) propose aux entreprises un service de publication d'annonces d'offres et de demandes de matériau afin de faciliter les échanges entre entreprises.

L'inscription au service de la Bourse des Déchets Industriels vous permet :

- de consulter les annonces,
- d'obtenir les coordonnées des annonceurs,
- de publier une annonce.

La sélection d'annonce dans la base de données de la Bourse des Déchets Industriels se fait au moyen d'un moteur de recherche.

Pour publier une annonce, vous devez être abonné gratuitement au service. Après identification, vous accédez à votre espace privé. Vous pouvez alors publier de nouvelles annonces ou encore gérer vos annonces déjà publiées ou en attente de publication.

<http://www.bourse-des-dechets.fr>

NADCAP :

Pour répondre au besoin de référence aéronautique en matière de procédés spéciaux, pour harmoniser leurs exigences et pour apporter un soutien au progrès de leurs fournisseurs, les grands donneurs d'ordres et les équipementiers aéronautiques généralisent le recours au programme de certification NADCAP (National Aerospace and Defense Contractors Accreditation Program).

NADCAP est un programme de coopération mondial qui vise une approche économique concertée à l'égard des produits et des procédés spéciaux, à travers un système neutre et indépendant pour leur vérification et leur certification.

Pour vous accompagner dans l'accès à l'accréditation, une action collective est mise en place par le CRITT matériaux en Poitou-Charentes.

Une association régionale Aero Team Poitou-Charentes vient d'être constituée afin de promouvoir et contribuer au développement des activités aéronautiques, spatiales de la région. Le siège de Aero Team Poitou-Charentes est située à l'école d'ingénieur ENSMA au Futuroscope et le Président est Mr Jean-Paul LAPIOS de la société MEGGIT.

Contactez :

Alain CHAMPEAU au 05 45 20 55 22 industrie@angouleme.cci.fr

Marie Claude GROS 05 46 83 92 03 mc.gros@critt-materiaux.com

Philippe RENAUD 05 49 38 30 38 philippe.renaud@industrie.gouv.fr



POUR TOUTE INFORMATION CONTENUE
DANS CE BULLETIN CONTACTEZ
LE POLE INDUSTRIE
27 PLACE BOUILLAUD - 16021 ANGOULEME
TEL. 05 45 20 55 22

Trophées de l'innovation : le Conseil Général de la Charente soutient la créativité

La Charente est un territoire High Tech et de grande créativité industrielle, de service, commerciale et marketing sur l'ensemble du territoire reconnu dans différents secteurs clés.

Conscient de l'importance de l'innovation, qui permet de développer la compétitivité des entreprises et de gagner de nouveaux marchés, **le Conseil Général de la Charente souhaite stimuler la création en proposant des Trophées de l'innovation.**

Un jury d'experts se réunira afin d'attribuer les prix au printemps 2009. L'objectif est de stimuler et d'identifier de nouveaux projets, de récompenser les meilleurs, mais également d'accompagner la réalisation des projets retenus : **18 000 € sont attribués à cette nouvelle mesure.**

Ces trophées concernent :

- Les TPE/PME dont le siège social se trouve en Charente, répondant à la définition européenne, et dont le développement s'appuie sur une innovation ;
- Toute personne ou équipe résidant ou non en Charente ayant une idée de création d'entreprise qui repose sur une innovation en Charente.

Type de projet concerné :

- le développement d'une nouvelle technologie, d'un nouveau procédé ;
- la mise sur le marché d'un nouveau produit ou service ;
- le développement d'un nouveau concept commercial, organisationnel ou marketing.

Les candidats peuvent obtenir des informations auprès de la CCIA et retirer un dossier au service de l'économie du Conseil Général de la Charente, 21 rue d'Arcole à Angoulême ou télécharger le document sur le site internet du Conseil Général de la Charente www.cg16.fr.

Contact : Xavier WALCZAK au 05 45 20 55 22 industrie@angouleme.cci.fr

Baromètre de l'activité économique vue par les chefs d'entreprises

La CCI d'Angoulême a réalisé en novembre 2008 une enquête de conjoncture afin de suivre l'évolution économique du département de la Charente et de mesurer les impacts éventuels de la crise que nous traversons.

Cette note socio-économique présente à la fois les résultats du baromètre ainsi qu'une analyse d'une sélection d'indicateurs reflétant la tendance de l'économie locale. Plus de 130 entreprises du département ont répondu au questionnaire dont le résultat sera communiqué dans les semaines à venir.

Contacts :

Nicole SEGUY au 05 45 20 55 51 infoeco@angouleme.cci.fr

Jalila BOUKARTA au 05 45 20 55 01 infoeco@angouleme.cci.fr

Taxe d'apprentissage

Sylvie DEVIEILLETTOILE (05 45 20 55 14) et Véronique BRUN (05 45 20 55 09) sont à votre disposition pour remplir votre dossier avant le 28 février 2009.

Formation continue

Le nouveau catalogue 2009 des formations de la CIFOP est à votre disposition. Demandez-le auprès de Yann PAMPIGLIONE au 05 45 90 13 24.

Salon des entrepreneurs
4 et 5 février 2009
Paris

SIAG
18 février 2009
Parc des expositions de NIORT

A
V
O
S
A
G
E
N
D
A
S

CFIA
10 au 12 mars 2009
Parc des Expositions
Rennes Aéroport

SITL
24 au 26 mars 2009
Porte de Versailles
Paris